

Mairie d'ARZAY
Canton de BIEVRE
Arrondissement de VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
N°2016-27

Le 20 septembre deux mille seize, le Conseil Municipal de la commune d'ARZAY dûment convoqué le **13 septembre 2016** s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Liliane TEROL, Maire.

Présents : MM. TEROL Liliane, DESORMEAUX Bertrand, MALJOURNAL Vincent, GROLEAS Mikael, BORG Samantha, CALVI Valérie, BODI Jessica, PERIS Sandrine.

Absents non excusés : BUIN Yves.

Absent(s) excuse (s) : BERLAND Corinne, BERLAND Paul.

Membre(s) représenté(s) :

Secrétaire de séance : BODI Jessica

Objet : Approbation du projet d'aménagement de la forêt communale d'ARZAY pour la période 2017-2036, établi par l'ONF.

Madame le Maire indique que le conseil est invité à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts pour la période 2017 - 2036, en vertu des dispositions des articles L212-1 et L212-2 du code forestier.

Elle présente ce projet qui comprend :

- l'analyse de l'état de la forêt,
- les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés en concertation avec la commune,
- un programme d'action où sont définis les années de passage en coupe, les règles de gestion, ainsi qu'à titre indicatif les travaux susceptibles d'être réalisés et le bilan financier prévisionnel

La surface cadastrale relevant du régime forestier objet de l'aménagement est arrêté à 20.65 ha conformément à la liste des parcelles annexée au document d'aménagement.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'action associé.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous - Préfecture
le :
Publié ou Notifié

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme au registre des délibérations.

Transmis en Sous - Préfecture

Le Maire,
Liliane TEROL

